Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-250102431-20260218-DCS2026_02_007-BF

N°DCS2026_02_007

Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Nombre de délégués élus : 49
Nombre de délégués en exercice : 49
Nombre de délégués votants : 35
(35 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

Syndicat mixte Veyle Vivante

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 18 février 2026
Date de Convocation : 05 février 2026

EPCI membres	Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Donne pouvoir à	Délégués suppléants	Présents	Absents	Délégués titulaires remplacés
Grand Bourg Agglomération	Henri BERNIGAUD	X				Jean-Luc BERNARD	X		François BOZONNET
	François BOZONNET		X			Christophe CHARTIER	X		Serge GUERIN
	Bernard BRIDON	X				Isabelle COMTET	X		Françoise POTHIER
	Michel CHANEL	X				Yann CUBY	X		Michel GIVORD
	Baptiste DAUJAT	X				Pascal CURT	X		Fabien RELAVE
	Guillaume FAUVET	X				Benoît FEUVRIER		X	
	Michel GIVORD		X			Stéphane GEORGE		X	
	Serge GUERIN		X			Magali GRACIO		X	
	Christophe JOLY			X		Christophe LAURENSON		X	
	Martial LOISY	X				Pascal LEGRAIS-BOUCHER	X		Georges PICOT
	Franck MOISSON	X				Hubert MARTIN		X	
	Georges PICOT		X			Morgan MERLE		X	
	Françoise POTHIER		X			Jacques MEURENAND		X	
	Fabien RELAVE		X			Arnold MORANDAT		X	
	Jean-Michel SIMONET	X				Fabienne PEDOUX		X	
	Jean-Michel VANDEL		X			Fabien PUVILAND	X		Jean-Michel VANDEL
Communauté Communes de la Dombes	Gérard BRANCHY	X				Olivier BONNEFIN		X	
	Denis CHARNAY			X		Nicolas CLAIR		X	
	Jean-Marc CHATELET	X				Philippe DIARD		X	
	Francis DUMONT			X		Isabelle DUBOIS		X	
	Jean-François FERRIER			X		Gilles DUBOST		X	
	Bernard GILLET			X		Pascale ECORCE		X	
	André GIMOND			X		Pascal GAGNOLET		X	
	Arnaud GRAND		X			Jean-Michel GAUTHIER		X	
	Alain JAYR	X				Christine GRIMOUD		X	
	Ludovic LOREAU			X		Frédéric HAUPERT		X	
	Pascal MANGUELIN		X			Claire JACQUIER		X	
	Gérard MAURE	X				Hervé OTTAVIOLI		X	
	Chantal MUZY			X		Philippe PAILLASSON		X	
	Sonia PERI			X		Philippe PERREAULT		X	
	Laurent PERRADIN		X			Olivier POLLIN		X	
	Philippe POTTIER	X				Hubert SINARDET		X	
	Noël RAVET	X				Didier VANDORT		X	
Communauté Communes de la Veyle	Guillaume AGATY	X				Jean-Claude AUBLANC	X		Dominique MOREL
	Richard BOACHON	X				Jean-Jacques BILLET		X	
	Paul BOULANGER		X			Bernard CHEVALIER		X	
	Francis BOURGEOIS		X			Stéphanie COURTIAL		X	
	Vincent BROYER	X				Michèle DANNACHER		X	
	Michel DUBOST	X				Julien DAUJAT		X	
	Patrick DURANDIN	X				François GABILLET		X	
	Julien FARGEOT			X		Charlène LABALME		X	
	Jean-Louis GIVORD	X				Jean-Paul LAUNAY		X	
	Pierre GONNARD		X			Joël MONIER	X		Francis BOURGEOIS
	Christian LORIN	X				Florian MOREL		X	
	Jean-Marie MANIGAND			X		Alexandre MUZY		X	
	Luc MICHEL	X				Christian PACCOUD		X	
	Dominique MOREL		X			Claude RABUEL	X		Paul BOULANGER
	Vincent MOREL	X				Clément RENOUD		X	
	Leslie VOLATIER	X				Matthieu ROBELIN	X		Pierre GONNARD

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-250102431-20260218-DCS2026_02_007-BF

L'an deux mille vingt-six, le mercredi dix-huit, à vingt heures, les membres du Comité Syndical, se sont réunis à la salle Annexe de la Mairie de Confrançon, sous la présidence de Messieurs BRANCHY et DAUJAT, dûment convoqués conformément aux dispositions de l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance :
Baptiste DAUJAT

Objet :
Adoption du Budget Primitif 2026 (Crédit de Report BP inclus) – Reprise anticipée des résultats

---

EXPOSE

Extrait du Budget Primitif (BP) dans les tableaux annexés :
- *BP 2026 : section de fonctionnement ;*
- *BP 2026 : section d'investissement.*

Le Président précise que le BP 2026 (Crédit de Report BP inclus) sera voté par nature :
- Assorti d'une présentation croisée par fonction ;
- Au niveau du chapitre en section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre en section d'investissement :
  - Avec les chapitres obligatoires correspondant aux chapitres ordinaires (16,20,21,23…) et aux chapitres opérations pour comptes de tiers ;
  - Avec les chapitres facultatifs opérations d'équipement.

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5212-1, L.1612-2, L.2312-1, L.2312-2 et L.2312-3 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux syndicats mixtes fermés ;

Vu la délibération n°DCS2022_10_383 adoptant la mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 01.01.2023 ;

Vu la délibération n°DCS2022_10_384 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier ;

Vu la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en date du 18 décembre 2025 ;

Vu la note de présentation brève et synthétique du budget permettant à l'assemblée délibérante d'en saisir les différents enjeux du SMVV ;

Vu les résultats anticipés de l'exercice 2025, tels qu'ils ressortent des écritures comptables avant vote du Compte Financier Unique ;

Considérant la stratégie pluriannuelle à échéance 2030 négocié avec les EPCI adhérentes conduisant aux différentes orientations budgétaires ;

Considérant que les résultats de l'exercice 2025 sont repris de manière anticipée dans le budget primitif 2026 dans les conditions réglementaires, comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit
Réalisés de l'exercice	515 092.43 €	429 871.40 €	393 295.77 €	541 730.10 €	908 388.20 €	971 601.50 €
Résultats de l'exercice (anticipé)	**85 221.03 €**			**- 148 434.33 €**		**- 63 213.30 €**
Résultats reportés de N-1	193 397.41 €		79 364.65 €		272 762.06 €	
Part affectée à l'investissement		0 €				
Résultats cumulés de clôture 2025	**278 618.44 €**			**- 69 069.68 €**	**209 548.76 €**	
Restes à réaliser			0 €	75 000 €		

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-250102431-20260218-DCS2026_02_007-BF

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le Budget Primitif 2026 tels que présenté sur la base des documents annexés qui s'équilibre comme suit et intégrant la **reprise anticipée des résultats** 2025 :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	**746 049.25 €**	**746 049.25 €**
Section d'investissement	**1 065 186.65 €**	**1 065 186.65 €**

AUTORISE le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, **dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement** ;

AUTORISE le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, et ce, **dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section d'investissement.**

Fait et délibéré à Confrançon, l'an, mois et jour susdits.

Le Président du SMVV,
Gérard BRANCHY

Le Président de séance,
Baptiste DAUJAT

SYNDICAT MIXTE 14, place de la Gare 01660 MEZERIAT VEYLE VIVANTE

Délibération rendue exécutoire
Date de la publication : 23.02.2026
Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publié-4e et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante selon les termes de la réglementation en vigueur.